

Après les premières étapes d'ICER...

Cher lecteur,

Ceci est le deuxième numéro de la lettre d'information d'ICER (Innovative Concept of Eco-accommodation approach in the rural regions), projet dédié aux politiques de soutien public aux éco-investisseurs lancé en janvier 2010. L'objectif d'ICER est d'aider les territoires ruraux européens à attirer des investisseurs dans le domaine de l'éco-hébergement et, de la sorte, contribuer à leur développement économique. En se basant sur les échanges d'expériences organisés dans chaque région associée, les partenaires ont pour aspiration de formuler des recommandations en termes d'outils techniques, financiers et juridiques, ainsi que de guider les opérations des investisseurs dans le cadre de programmes de développement durable.

Il va de soi que ce développement doit respecter les valeurs intrinsèques de chaque territoire en se concentrant sur un développement durable indispensable, c'est pourquoi, avant de compiler les recommandations pour les décideurs, les partenaires doivent en apprendre plus sur les régions participantes. La première année d'ICER s'est concentrée sur ce processus d'apprentissage par le biais de voyages d'étude et d'analyses comparées. Dans cette lettre d'information, nous vous présentons les conclusions les plus intéressantes des trois premiers déplacements.

(Pour plus d'informations sur ce projet : www.icerproject.eu)

Comment un gouvernement peut-il gérer une « chaîne hôtelière » ?



Le premier voyage d'étude d'ICER, qui s'est déroulé en Espagne les 16 et 17 juin 2010, était organisé par le Gouvernement Provincial de Valladolid et s'est concentré sur les Paradores.

Il n'est pas courant en Europe qu'un gouvernement gère efficacement une chaîne hôtelière tout en protégeant et rénoveant des bâtiments anciens pour les proposer comme lieu d'hébergement. C'est ce que Paradores de Turismo a mis en place depuis sa création en 1928. Les Paradores sont un instrument de politique touristique qui projette l'image de la modernité et de la qualité du tourisme d'un côté, et contribue à l'intégration du territoire, à la redécouverte et à l'entretien du patrimoine historique et artistique ainsi qu'à la préservation de zones naturelles de l'autre. Il fait dans un même temps office de moteur pour revitaliser des zones affichant une faible activité économique ou touristique. Son unique propriétaire est l'Etat.

Aujourd'hui, les Paradores de Turismo connaissent leur plus grande étape de croissance depuis les années soixante en atteignant les 100 établissements en 2010. 14 Paradores devraient venir se joindre à ce réseau, dont cinq sont en cours de construction et neuf à l'étape de planification. Dans un même temps, le réseau développe un ambitieux plan d'amélioration qui permettra la rénovation partielle ou complète de nombreux établissements.

Sur la période 2009-2012, la modernisation et l'innovation des établissements occupent une place plus importante que l'extension du réseau. Les bâtiments et les sites qui composent le complexe hôtelier sont d'une très grande valeur et constituent un actif précieux. Mais dans certains cas, ils exigent des travaux de réaménagement et de réhabilitation, parfois dans leur intégralité, pour en assurer la préservation correcte et leur permettre d'offrir la technologie et de nouveaux produits à même d'en développer le potentiel commercial.

Pour plus d'informations: <http://www.parador.es/fr/portal.do>

Eco-certifications de Gozo



Le ministère de Gozo (Malte) a organisé le deuxième voyage d'étude les 23 et 24 septembre 2010, sur l'île de Gozo, où le développement de services touristiques fait partie intégrante du concept Eco-Gozo.

Eco-Gozo est un concept intégré ambitieux qui reprend la vision du gouvernement pour l'avenir de cette île. Cette vision cherche à transformer Gozo et sa société en une réalité durable dans son sens le plus large, non seulement du point de vue environnemental, mais aussi social et économique.

Avec cette politique, Gozo cherche à capitaliser sur les points forts et l'attrait potentiel de l'île au bénéfice de ses habitants, ses visiteurs et ses investisseurs afin que tous puissent jouir d'une meilleure qualité de vie, d'une pression environnementale réduite, d'un environnement naturel et culturel riche, d'emplois plus durables, d'investissements de meilleure qualité et d'une meilleure identité de l'île. Les améliorations apportées à différents domaines - agriculture, tourisme, environnement, gestion de l'eau et des déchets, enseignement, énergie, recherche, transport, patrimoine culturel entre autres - contribuent à cet objectif.

Le processus d'Eco-certification, dont est responsable la Malta Tourism Authority, fait partie de ce concept. Les touristes d'aujourd'hui, chaque fois plus sensibilisés aux questions environnementales, ont la possibilité de réduire leur empreinte carbone en choisissant un hôtel éco-certifié. L'éco-certification est une démarche volontaire : les hôtels affichant le logo d'éco-certification respectent une charte précise conçue pour améliorer leur performance environnementale, comme la gestion environnementale et des déchets, l'approvisionnement en énergie et en eau, la qualité de l'air, le bruit, les zones construites et végétalisées, la culture locale et l'information. A ce jour, dix-huit hôtels Maltais sont « éco-certifiés ».

Pour plus d'informations sur la politique Eco Gozo, rendez-vous sur www.ecogozo.com

Comment les entreprises familiales coopèrent entre elles et avec le Parc National en Hongrie ?



Le troisième voyage d'étude avait pour destination la Transdanubie du Sud, en Hongrie, les 20 et 21 octobre 2010, en même temps qu'une conférence internationale sur l'écotourisme. Au cours de l'événement, et après avoir présenté ICER aux professionnels locaux de l'hébergement et aux organisations de développement de l'écotourisme, les orateurs ont apporté des informations pratiques aux entrepreneurs concernant les fonds communautaires et les interventions municipales proposés aux investissements hôteliers. Les experts du tourisme locaux ont décrit le potentiel écotouristique de la région et présenté un développement unique de l'éco-hébergement.

Au cours des deux jours suivants, les partenaires ont participé à un voyage d'étude et visité des sites d'hébergement gérés par le Parc National Danube Drava qui s'assure que, dans ces zones naturelles protégées, l'environnement souffre le moins possible du tourisme.

Les partenaires ont pu découvrir les bonnes pratiques de la route des vins de Villány-Siklós, une organisation à but non-lucratif qui réunit les hôtels, les caves et les installations touristiques de 13 municipalités. Trois d'entre elles méritent notamment d'être soulignées:

- La ville de Villány a promulgué un arrêté qui interdit la création d'hébergements disposant de plus de 25 chambres afin de protéger l'économie locale d'investissements massifs, sauvegarder l'image conviviale et rurale du territoire et encourager les investisseurs locaux.
- Les hôtels créent leur propre image en articulant leurs activités autour de services thématiques (tourisme vert, viticulture, chasse, pêche, etc.). De la sorte, ils peuvent offrir des services spécifiques à ces clients « de niche » (comme une entrée réservée aux chasseurs pour qu'ils puissent nettoyer leurs habits et chaussures, etc.).
- Une part importante des produits alimentaires proposés par les restaurants et caves provient de la production locale. Grâce à cette coopération, l'économie locale peut être développée, et en raccourcissant la chaîne d'approvisionnement, le bilan carbone est fortement amélioré.

Dans notre prochain bulletin d'information :

Comment les hôteliers finlandais créent-ils leur environnement convivial et éco-responsable ?

Quelles stratégies de promotion de l'investissement met en place l'Irlande pour développer le tourisme rural ?

Quelles premières conclusions des voyages d'études peuvent être intégrées aux recommandations politiques ?

Pour plus d'informations :
www.icerproject.eu

Contact:
Thomas Ducloutier
Comité Régional de Développement Touristique d'Auvergne
Parc Technologique
Clermont-Ferrand La Pardieu
7 Allée Pierre de Fermat, CS 50502
63178 Aubière Cedex

Tél : 04 73 29 49 40,
e-mail : Thomas.ducloutier@crdt-auvergne.fr